



# **Plan annuel d'accessibilité**

2020

## INTRODUCTION

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

## SCHÉMA PLURIANNUEL

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans. L'objectif est d'informer le public des moyens et actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications de la présidence de la République a été publié le 04/11/2020 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.elysee.fr/accessibilite>

## PLAN ANNUEL

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi des actions.

Le présent document est le plan annuel 2020 associé au schéma pluriannuel 2020-2022. Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2020, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

## MISE À JOUR

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version faisant référence.

Mise à jour	Date
Version initiale	04/11/2020
Version mise à jour	07/12/2020

## CONTACT

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité de la présidence de la République, que vous pouvez contacter à l'adresse [rso@elysee.fr](mailto:rso@elysee.fr).

## PLAN ANNUEL 2020

### OPÉRATIONS DIVERSES

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	État
Recensement	Recensement	Recensement de l'ensemble des sites et applications concernés	2019	Réalisé
Schéma pluriannuel	Mise en place	Étude et mise en place	10/2020	Réalisé
Plan annuel	Mise en place	Étude et mise en place	10/2020	Réalisé
Schéma pluriannuel	Mise en place	Mise à jour de la page accessibilité	10/2020	Réalisé
Organisation	Mise en place	Mise en place d'un comité d'accessibilité numérique	10/2020	Réalisé
Organisation	Évaluation	Évaluation des besoins humains et financiers	2020	Réalisé
Organisation	Mise en place	Mise à jour des procédures de marché	2020	Réalisé
Ressources humaines	Recensement	Recensement des besoins en termes de sensibilisation et de formation	2020	Réalisé
Ressources humaines	Mise en place	Mise à jour des procédures de recrutement	2020	Réalisé
Communication	Mise en place	Mise en place d'actions de communication interne autour de l'accessibilité numérique	2020	Réalisé

## AUDITS RGAA OU DE CONFORMITÉ RGAA

Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparation, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- les audits RGAA sont utilisés lors des phases de correction et d'accompagnement ;
- les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

Type	Site	URL	Mise en œuvre	État
Déclaration de conformité	Élysée	<a href="http://www.elysee.fr">www.elysee.fr</a>	2019	Réalisé
Audit RGAA des maquettes	Élysée	<a href="http://www.elysee.fr">www.elysee.fr</a>	11/2020	Réalisé
Mise à jour de la déclaration de conformité	Élysée	<a href="http://www.elysee.fr">www.elysee.fr</a>	11/2020 Reporté à 01/2021	À faire